

### Covid 19 :

**L'UMIH et le GNC mobilisent à ce stade, plus de 500 hôtels, soit plus de 20 000 chambres dans toute la France pour loger les personnels soignants, les routiers et les personnes sans-abris**

Depuis l'état de confinement lié à l'épidémie de Covid-19, les hôteliers ont spontanément fait part de leur volonté de pouvoir garder les hôtels ouverts ou de les rouvrir pour accueillir les populations en première ligne dans cette crise sanitaire grave.

Ainsi, le recensement de nos organisations professionnelles en lien avec les Préfectures avait commencé. Ce recensement s'est intensifié avec les demandes plus précises et les échanges avec le Gouvernement, notamment à Bercy avec Agnès Pannier-Runacher et au ministère du logement avec le ministre, Julien Denormandie.

L'UMIH et le GNC ont répondu présents aux côtés des services de l'Etat pour organiser l'hébergement dans ses établissements dans toute la France des différents publics identifiés : le personnel soignant, les routiers, les malades sans maladie infectieuse et enfin les sans domicile fixe.

**Les chaînes hôtelières et les hôteliers indépendants ont la capacité de mettre à disposition de l'Etat 500 hôtels, soit plus de 20 000 chambres dans toute la France.**

**Le travail quotidien 7/7 en partenariat avec l'Etat et ses services se poursuivra jusqu'à l'hébergement et la mise à l'abri de toutes les personnes identifiées.**

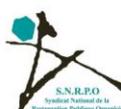
**Roland Héguy, président confédéral de l'UMIH** « *C'est un élan de solidarité sans précédent qui s'est mis en place au sein de toute la profession. Nous sommes mobilisés pour aider au maximum de nos capacités nos concitoyens qui en ont le plus besoin. Indépendants, franchisés, chaînes, nous avançons ensemble pour répondre aux exigences de la situation de crise dans notre pays. Pour cela, nous réaffirmons l'entière disponibilité, de l'UMIH et particulièrement **Laurent Duc** qui préside la branche hôtellerie, auprès des services de l'Etat pour réussir à mettre à l'abri les milliers de personnes qui en ont besoin.* »

**Jean-Virgile Crance, président du GNC** « *La crise sanitaire est sans précédent et le plus dur est encore devant nous, nous devons être parfaitement opérationnels pour accompagner les publics en première ligne dans cette crise. La mobilisation des hôteliers est totale pour traverser ce contexte très difficile, tout en respectant également des règles sanitaires pour nos salariés et les personnes accueillies. Il est également important de ne pas sous-estimer les angoisses de nos équipes sur le terrain dans le contexte de crise sanitaire que nous traversons et auquel personne ne s'est préparé. Nous voulons tous vaincre cette guerre sanitaire mais aussi sociale et économique, responsabilité et solidarité sont nécessaires pour notre pays et nous gardons confiance en l'avenir. Nous avons transmis au gouvernement les contacts de chaque groupe hôtelier et des départements UMIH (en plus des contacts des hôtels) pour optimiser cette gestion de crise en région et ainsi s'adapter aux besoins de chaque territoire en fonction des demandes.* »

### Contact presse

Ophélie ROTA – 06 82 82 95 82 – [ophelie.ropa@umih.fr](mailto:ophelie.ropa@umih.fr)

Charlotte Le MONIET – 07 87 02 69 66 – [charlotte.lemoniet@umih.fr](mailto:charlotte.lemoniet@umih.fr)



Chambre Syndicale  
des Lieux Musicaux  
Festifs & Nocturnes



**L'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH) est l'organisation professionnelle N°1 du secteur de l'hôtellerie restauration.** Avec ses syndicats associés, l'UMIH représente 77% des entreprises adhérentes à une organisation professionnelle. Depuis 70 ans, la confédération représente, défend et promeut les professionnels indépendants cafetiers, restaurateurs, hôteliers, ainsi que les acteurs du monde de la nuit. L'UMIH est présente et active sur tout le territoire avec plus de 2 000 élus et 400 collaborateurs répartis en plus de 100 fédérations départementales.

**Le GNC, groupement national des chaînes hôtelières,** est un syndicat associé à l'UMIH depuis 1994. Le GNC regroupe la plupart des chaînes hôtelières françaises et étrangères implantées en France (Accor, Louvre hôtels Group, B&B Hotels, Choice Hotels international, Brit Hôtel, Balladins, Elios, Hilton, Holiday Inn, Le Méridien, Tonic Hôtels, ...) soit plus de 4000 hôtels et plus de 330 000 chambres ce qui représente près de la moitié du parc hôtelier classé en France



### Contact presse

Ophélie ROTA – 06 82 82 95 82 – [ophelie.ropa@umih.fr](mailto:ophelie.ropa@umih.fr)

Charlotte Le MONIET – 07 87 02 69 66 – [charlotte.lemoniet@umih.fr](mailto:charlotte.lemoniet@umih.fr)